



UN-REDD
PROGRAMME



REUNION REGIONALE SUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU REGIONAL DE PARCELLES PERMANENTES POUR LES PAYS DE LA COMIFAC

10 et 11 juillet 2014, à Douala (Hôtel La Falaise, Bonanjo)

Communiqué Final

Sur invitation du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, s'est tenu à Douala un atelier régional sur la mise en place d'un réseau de parcelles permanentes pour les pays de la COMIFAC. L'atelier était organisé par le projet MNV.

Y ont pris part :

- Les représentants de l'administration forestière ;
- La FAO et ONU REDD ;
- le CIRAD ;
- l'IRD ;
- ALPICAM ;
- La coopération japonaise ;
- le projet régional REDD+ de la COMIFAC ;
- l'OFAC ;
- WCS ;
- L'IRAD ;
- Le CIFOR ;
- Les experts scientifiques et les représentants des institutions universitaires de la sous-région Afrique centrale.

Cette rencontre avait pour principal objectif de discuter d'une stratégie de mise en place d'un réseau régional de parcelles permanentes pour l'évaluation des stocks de carbone dans les pays de la COMIFAC. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- harmoniser des protocoles de mise en place et de suivi des parcelles ainsi que la procédure de stockage et de partage des données ;
- identifier des parcelles pouvant constituer le réseau ;
- réfléchir sur le fonctionnement du réseau, notamment sur l'implication potentielle des parties prenantes.

Le déroulement de l'atelier était axé sur les articulations suivantes : la cérémonie d'ouverture, les présentations en plénière, les discussions, les travaux en groupes, les restitutions en plénière, la cérémonie de clôture.

I. L'ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par Monsieur Tadoum Martin, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC. La modération a été assurée par Monsieur Koubouana Félix, de l'Université Marien Ngouabi.

Deux allocutions ont ponctué cette cérémonie d'ouverture :

La première allocution fut celle de Monsieur Cléto Ndikumagenge, Conseiller Technique Principal du projet MNV COMIFAC, qui s'est réjoui de la présence des partenaires clés impliqués dans le processus de la mise en place d'un réseau régional des parcelles permanentes.

M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC, a ensuite pris la parole et a commencé par souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous les participants de l'atelier. Il a continué en rappelant l'engagement des pays membres de la COMIFAC dans le processus de réduction des émissions dues à la déforestation, la dégradation des forêts, la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone (REDD+). Monsieur Tadoum a rappelé que le projet régional sur les systèmes de surveillance et de MNV nationaux, financé par le Fonds pour les Forêts du bassin du Congo (FFBC) et exécuté par la FAO, fait partie de ces initiatives sous régionales qui visent à appuyer les pays à se doter de leurs systèmes MNV pour ainsi répondre aux exigences du GIEC, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. En effet, selon les lignes directrices du GIEC, la meilleure approche pour estimer les facteurs d'émissions consiste à utiliser des données obtenues grâce à des mesures répétées de parcelles d'échantillonnage permanentes. Monsieur Tadoum a terminé ses propos en renouvelant la reconnaissance de la COMIFAC à tous les partenaires qui ont contribué techniquement à ce processus, à savoir l'équipe du projet MNV de la FAO et l'équipe du CIRAD ; il a souhaité pleins succès aux travaux et a déclaré ouverts les travaux de l'atelier sous régional sur la mise en place d'un réseau régional de parcelles permanentes dans les forêts du bassin du Congo.

Après ces deux discours, il y a eu la présentation des participants, avant de passer aux présentations et discussions.

II. Présentations et discussions

La première présentation a été celle de Monsieur Quentin Renard, Conseiller Technique du Projet MNV. Cette présentation intitulée « Réseau régional de parcelles permanentes dans les forêts du bassin du Congo : contexte & objectifs » visait à rappeler le contexte qui a vu naître l'initiative de création d'un réseau régional de parcelles permanentes dans l'Espace COMIFAC. Partant des rapports produits par la CCNUCC ayant conduit à la création du mécanisme d'atténuation du changement climatique à travers la foresterie, Monsieur Renard a

expliqué la nécessité de Mesurer les résultats des activités REDD+, de Notifier les performances d'atténuation des GES des activités REDD+ et de Vérifier les mesures (MNV) pour ainsi être en adéquation aux recommandations pratiques du GIEC. A la suite de cette présentation, une série de questions de clarification a été discutée pour mieux éclairer la lanterne des participants.

Après la présentation de Monsieur Renard Quentin, a suivi celle de Monsieur Vivien Rossi, Chercheur du CIRAD, membre de l'équipe ayant mené les travaux visant la nécessité et la mise en œuvre d'un réseau de parcelles permanentes. Sa présentation, intitulée « Résultats de l'étude

COMIFAC-FAO : vers un réseau régional de parcelles permanentes dans les forêts du bassin du Congo » a présenté les résultats de l'étude initiée par le projet MNV visant à faire un état des lieux des parcelles permanentes dans la sous-région et de proposer des cadres de collaborations nécessaire pour le partage d'expériences et la capitalisation des études menées de part et d'autres sur les parcelles permanentes dans la sous-région.

Après un moment de discussions autour de la présentation de Monsieur Rossi, Pr. Sonké Bonaventure, Enseignant à l'Université de Yaoundé I, membre de l'équipe de l'étude, a ensuite pris la parole pour faire une présentation intitulée « Proposition pour un réseau régional de parcelles permanentes ». Cette présentation visait à mettre en exergue quelques spécificités relevées lors de l'étude dans l'optique de proposer un cadre conventionnel devant sous-tendre le fonctionnement d'un réseau régional de parcelles permanentes.

III. Les travaux en atelier et les restitutions en plénière

Les travaux en atelier se sont déroulés en plusieurs séances suivant une logique de groupes de travail.

Les réflexions ont portées sur :

- La localisation et l'intégration des parcelles dans le réseau (outre les IFN) ;
- L'harmonisation des protocoles ;
- L'homogénéisation de la base des données ;
- Le fonctionnement du réseau.

Ces séances ont conduit à une série de recommandations à retrouver dans le rapport de l'atelier.

IV. Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du mot du Conseiller Technique Principal du projet MNV/FAO/COMIFAC. Dans ce mot de circonstance, il a remercié les participants de l'atelier pour leurs engagements avant de déclarer clos les travaux de l'atelier régional de la mise en place du réseau régional de parcelles permanentes pour les pays de la COMIFAC.

Fait à Douala le 11 Juillet 2014

Les participants

DRAFT